



CONSEIL INDEPENDANT
EN ENVIRONNEMENT

GAEC DE LA BRUYÈRE à Saint-Père-Marc-en-Poulet (35430)

**Demande d'autorisation environnementale
pour un élevage bovin soumis à enregistrement**

**PIECE 15 : CONFORMITE A L'ARRETE DU 27/12/2013 RELATIF AUX
PRESCRIPTIONS GENERALES APPLICABLES AUX
INSTALLATIONS RELEVANT DU REGIME DE L'ENREGISTREMENT
AU TITRE DES RUBRIQUES N° « 2101 », 2102 et 2111
DE LA NOMENCLATURE DES ICPE**

GES n° 232882

Mars 2026

AGENCE OUEST

5 rue les Basses Forges
35530 NOYAL/VILAINE
Tél. 02 99 04 10 20

AGENCE NORD-EST

80 rue Pierre-Gilles de Gennes
02000 BARENTON-BUGNY
Tél. 03 23 23 32 68

AGENCE EST

870 avenue Denis Papin
54715 LUDRES
Tél. 03 83 26 02 63

AGENCE SUD-EST-CENTRE

139 impasse La Chapelle - 42155
ST-JEAN-ST-MAURICE/LOIRE
Tél. 04 77 63 30 30

AGENCE OCCITANIE

DELTA'R 355 rue Desargues
11000 CARCASSONNE
Tél. 04 48 23 03 35

AGENCE N^{VLLE} AQUITAINE

Forge
79410 ÉCHIRÉ
Tél. 05 49 79 20 20

AGENCE LA RÉUNION

202 chemin Quinton
97410 SAINT-PIERRE
Tél. 06 93 05 46 50

CONFORMITE A L'ARRETE DU 27/12/2013 RELATIF AUX
PRESCRIPTIONS GENERALES APPLICABLES AUX
INSTALLATIONS RELEVANT DU REGIME DE L'ENREGISTREMENT
AU TITRE DES RUBRIQUES N° « 2101 », 2102 et 2111
DE LA NOMENCLATURE DES ICPE

L'activité de l'élevage du GAEC DE LA BRUYERE est soumise à Enregistrement sous la rubrique n°2101-2 pour ses 350 vaches laitières.

La situation de l'élevage par rapport aux exigences de cette rubrique (rubrique 2101-2 et son arrêté du 27/12/2013 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre des rubriques n° "2101", 2102, 2111 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement) est présentée en :

- annexe 2 dans la Pièce 2 (Description des activités et de la demande) pour le site principal de Saint-Père-Marc-en-Poulet,
- annexe 3 dans la Pièce 2 (Description des activités et de la demande) pour le site secondaire de Lillemer.

Nous y renvoyons le lecteur.